M. Chaplin est inférieur à lui-même cette

fois. Son portrait de femme ne vaut pas la plupart de ses productions antérieures.
En revanche, M. Ulmann expose deux portraits bien jolis, Son exécution est pleine de distinction et empreinte du style le plus pur.

pleine de distinction et empressite du signe le plus pur.

M. Vidal est né à Paris. Cela se voit blen à son tábleau. Nous ne connaissons rien de plus partsien, de plus moderne, de plus vivant que cette Femme vue du dos. Quant au Massacre des ôtages de M. Motte.... Horresco referens! Pourquoi rouvrir perpétuellement les plaies à peine cicatrisées et peindre la guerre civile, quand tant de jolis sujets pris dans la na-ture s'offrent au choix de l'artiste? Ah! sauvé! merci, mon Dieu! nous n'a-

ture s'oirent au choix de l'artiste?
Ah! sauvé! merci, mon Dieu! nous n'a
vions point vu et nous nous en étonnions
avec tristesse de spécimens de ce sujet si
nouveau : des cardinaux qui se gobergen
à table. Grâce à Mr. § Hermann (Léose)

à table. Grâce à Mr. § Herman (Léose) bien garder de confondre avec Léon Hermann), le salon de 1882 n'aura rien à envier ses prédécesseurs. Merci, grand artiste, merci !

M. Paul de Cassagnac a trouvé en M. Debat-Ponsan n'est pas un inconnu pour les Lillois qui ont eu l'occasion de voir une de ses œuvres au Palais-Rameau. Son ta bleau était intitulé une Dragonnade. Nous crûmes devoir à ce propos nous élever contre le choix detestable que le peintre avait fait d'un sujet mélodramatique de mauvais goût, mais, en même temps nous sommes heureux de pouvoir cette fois le louer sans réserves. Il a parfaitement saisi le type méridional du fougueux député.

sommes heureux de pouvoir cette fois le louer sans réserves. Il a parfaitement sais il e type méridional dutougueux député. Comme ressemblance aussi bien que comme œuvre d'art, ce tableau doit être classé parmi les bonnes toiles du Salon.

M. Maignan a fait le Sommeil de Fra Angetico, dont plusieurs reproductions en gravure ont été données par les journaux illustrés. Nous estimons que M. Maignan est un artiste de beaucoup de mérite. Cependant, avouons-le, son œuvre n'a pas produit sur nous une impression très-vive.

M. Bompard est un tout jeune homme à encourager. Son cul-de-jatte est vigoureusement peint, mais nous reprocherons à ce tableau de manguer d'atr.

Il fut un temps où le public se pamait d'admiration devant les œuvres de Cabanel le Grand. Le succès s'est fort refroidi. Cela prouve surabondamment que le genre de M. Cabanel n'est pas de taille à affronter les siècles. — Moins sèvère que les uns, mais néanmoins peu enthousias le desœuvres, de M. Cabanel, nous reconnaîtrons en sa Patrictennede Venise de grandes qualités artistiques, habilement dépensées.

Ce que nous admirons le plus dans le tableau de M. Cot, Mireille, c'est le type qu'il a choisi pour son personnage. Ce type est bien celui de la fille du Midi. A part cela, nous n'avons rien de gracieux à dire à l'auteur du Printemps (vulgo la Balan-coire.)

Gaston Montlanddy.

COMICE AGRICOLE DE LILLE

Séance du 31 mai 1882

PRÉSIDENCE DE M. BAUCARNE

PRESIDENCE DE M. BAUGARNE

Le procès-verbal est lu et adopté.

Correspondance. — 1º Plusieurs certificais de vieux serviteurs;

2º Trois lettres de jardiniers, demandant la visite de la commission des cultures potagères;

3º Lettre du président de la Société des Agriculteurs de France, mettant à la disposition du Comice deux médailles d'arrent et deux médailles de Pronze;

4º Lettre de M. le ministre de l'instruction publique, mettant à la disposition du Comice divers ouvrages, pour être offerts nux lauréats du concours;

5º Lettre de l'ingénieur en chef de l'exploitation du chemin de fer du Nord, ac-

ploitation du chemin de fer du Nord, ac-cordant le retour gratuit aux animaux et machines envoyés au concours départe mental, qui se tiendra à Lille, en septem-bre prochain; 6° Lettre de M. l'instituteur de Lannoy.

annonçant son intention de prendre part au concours;

7º Lettre de M. Piot, de Somain, envoyant un échantillon de drèches de distilérie — soumis à l'examen de M. Schmidt, so Lettre de M. V. baix, constructeur à saint-Quentin, envoyant des prospectus d'un four à gaz universel et portatif. — Distribués aux membres présents;

4º Lettres de deux propriétaires de la Haute-Marne et de l'Aisne, demandant au président du Comice de leur indiquer des fermiers du Nord quiconsentiraient a venir prendre en location deux fermes de 420 hectares chacune, qui ne trouvent point de locataires dans le pays. A ce sujet, M. Mallet et plusieurs membres font observer que des fermes ne trouvant pas de locataires, ne sont pas rares dans notre arrondissement, ce qui est le plus sur indice de la détresse de l'agriculture en général. — Pinsieurs membres sont disposés à visiter ées départements et en feront leur rapport au Comice.

10 de 10

Décès. — M. le président annonce la mort récente de deux membres du Comice, MM. Lemaire, propriétaire à Lille, et Pierre Bocquet, cultivateur à Fâches.

Présentations. — MM. Louis Deroubaix, egitivateur à Mouchin, et Magloire Salempier, caltivateur à Peronne, sont présentés comme candidats au titre de membres résidants : M. Jules Bonte, cultivateur à Nomain, au titre de membre correspondent.

Dosage des betteraves glucose. — M Alfred Martin communique au Comice, par l'entremise de M. Butin, une copie de deux l'entremise de M. Butin, une copie de deux notes qu'il a envoyées au congrès sucrier géuni en ce moment à Saint-Quentin. L'une est relative: au dosage des betteraves. L'antenr conseille de se procurer une balance à plateaux égaux, disposés de manière à pouvoir y poser deux vases enterre convenablement gradués. Remplisgra un des vases d'eau et l'autre du jus ou se la pulge que vous voulez expériments. svz un des vases d'eau et l'autre du jus ou de la pulpe que vous voulez expérimenter; il se produira une différence de poids et en étydiant les diverses conditions de fluctua-tion, on arrivera, à l'aide d'un barème, à connaître le titre du jus ou la valeur de

connaître le litre du jus ou la valeur de la pulpe.

L'autre note est relative à la possibilité peur le cultivateur, au moyen d'un outillage peu couteux, d'obtenir lui-même à la ferme, en occupant utilement son personnel pendant l'hiver, le sirop de glucose de betterave, qu'il pourra vendre ensuite sur les marchés, soit aux distillateurs, soit aux vignerons, soit aux fabricants de cidre, aux brasseurs et même directement aux liquoristes.

L'auteur de la note s'étend ensuite sur l'autillage nécessaire à sa formation et sur la manière de manipuler les jus. Il termine en disant: Je n'ai rien trouvé, ce n'est qu'une application.

Indemnités pour abattage. — M. Vitta annonce qu'il a reçu de M. Des Rotours l'assurance que les demandes d'indemnités

annonce qu'il a recu de M. Des Rotours l'assurance que les demandes d'indemnités annonce la mort de M. l'abbé Bulteau, curé de pour pertes d'animaux. survenues avant la pomulgationde la loi du 21 juillet, vont être enfin révisées et réglées; M. le ministre de l'agrés-midí. Depuis une quinzzine de jours, M. l'abbé l'agriculture le lui a promis formellement.

Péripneumonie.—M. Vittu ajoute que le congrès destiné à régler les questions relatives à la péripneumonie, s'est tenu à Paris le 11 mai, et qu'après une courte discussion.il a nommé une commission où la région du Nord est représentéepar MM. Chieus. à Roubaix, et Viseur, à Arras.

Poudre insecticide.—M. Ladureau rend compte de l'examen qu'il a fait d'une poudre insecticide, qui lui avait été soumise à la dernière séance.

C'est un soufre qui peut avoir son utilité dans lespays de vignoles infestés d'oidium, mais qui ne parait pas directement utile dans notre contrée, surout aux prix où il est coté, 45 francs les 100 kilos.

Pulpes de betterave.—M. Pencelle donne lecture d'un mémoire, où il passe en revue les diverses variétés de pulpes de bettera re, au point de vue de leur utilisation 3r 10e. Il conclut en priant le Comice d'ém.... e les résolutions suivantes:

1 La valeur des pulpes est indépendante des modes d'extraction du jus de la betterave, parce que les appareis qui les produisent et la volonté des industriels peuvent y laisser plus ou moins d'eau;

2 La quantité d'eau et de matières sèches

betterave, parce que les appareils qui les produisent et la volonté des industriels peuvent y laisser plus ou moins d'eau;

2: La quantité d'eau et de matières sèches et la nature de celles-ci, doivent seules servir de bases à l'appréciation de la valeur des pulpes;

3: Toutes les pulpes qui contiennent plus de 84 pour cent d'eau, ne remplissent pas les coaditions nécessaires pour une bonne alimentation et doiventêtre mélangées avec des nourritures seches, telles que fourrages hachés, tourteaux, farineux, etc.;

4: Il serait utile d'introduire dans les compromis de betteraves, une clause qui, en fixant le prix de la pulpe à livrer, dêter mine un maximun d'humidité.

M. Ladureau appuie ces propositions et déclare qu'il en avait préparé d'analogues; le Comice consulté, vote à l'unanimité l'adoption des quatre résolutions.

Guanos. — M. Ladureau dit qu'il vient de lire, dans un compte-rendu du Comice da Béthune, une note sur les guanos vendus cette année, tendant à prouver que la compagnie concessionnaire les fait payer beaucoup trop cher en raison de leur richesse. Les analyses produites portent jusqu'âu 9t 40 pour cent d'azote, mais elles sont obtenues au moyen d'échantillons schoisis, ou sur des échantillons auxquels lest ajoutée une certaine quantité de nitrate de soude.

M. Ladureau ne prétend se faire l'avocat.

est ajoutée une certaine quantite de mirate de soude.

M. Ladureau ne prétend se faire l'avocat de la compagnie, mais il croit devoir déclarer que les nombreuses analyses faites à la station agronomique de Lille, lui ont fait trouver une moyenne génerale de 7.20 d'azote.

Lins brités. — M. le président observe que plusieurs champs de lin offrent en ce moment des traces de brûlures et appelle l'attention sur cette particularité, que les lins semés sur les champs qui ont porté de l'herbe anglaise, paraissent spécialement atteints.

La séance est levée à 1 heure.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

La commission relative à la construction d'un canal de jonction de l'Escaut à la Meuse a entendu le rapport de M. Casimir Fournier, qui conclut à l'adoption de la loi.

Fournier, qui conclut à l'adoption de la loi.

Nous empruntons au discours prononcé lundi, à Saint-Quentin, le passage suivant, relatif à une question interessante pour nos lecteurs, tout en faisant nos réserves sur la thèse qui y est soutenue:

Pour réussir, il faut savoir à l'avance quel sere l'emploi que nous jugerons le metilleur des disponibilités de l'avenir. Malheureusement nos amis eux-mêmes peuvent se laisser entrainer; j'ai entendu demander au Trésor des sacrifices d'une autre nature et, il n'y a pas longtemps, à la sous-préfecture, on m'a parlé de dégrève ments étrangers à l'agriculture, comme par exemple de la suppression du timbre de quit tance, qu'on trouve lourd pour le commerce et auquel on fait reproche de n'être pas proportionnel.

J'ai vu dans un pays voisin l'essai d'un droit

J'ai vu dans un pays voisin l'essai d'un droi

J'ai vu dans un pays voisin l'essai d'un droit de quittance proportionnel, et lorsqu'on a relormé le droit en l'abaissant assez pour qu'il pusse être fixe comme notre droit de quittance no a cru réaliser un progrès dont on s'applaudit tous les jours.

Faut-il prendre les choses au rebours, et lorsqu'on a constiéré non loin d'ici que c'était un progrès d'abandonner la proportionnalité, laut-il dire chez nous que c'est un progrès d'y revenir?

Cardons nous de dépenser à la fégère et, sans le sérieux des reflexions ce que je voudrais voir réserver pour d'autres améliorations, et mettonsnous d'accord, sans perdre de temps, sur l'emploi des réserves que je vois apparaître. (Appliaudissements).

NOUVELLES MILITAIRES

Quatre officiers allemands viennent encore de quitter Berlin pour Constantinople.
D'après la Nordacutsche Aligemeine-Zeitung, ces officiers seront provisoirement comme en congé de trois mois. A l'expiration de ce congé de trois mois. A l'expiration de ce congé de trois mois. A l'expiration de ce congé de la Turquie. Dans le cas de l'afrimative, ils n'en conserveront pas moins le droit de rentrer dans l'armée prussienne et d'y reprendre leur place pendant un délai de trois ans.
La nouvelle mission d'officiers allemands à t Constantinople se compose d'un général et de trois colonels. L'armée turque sera bientôt pourvue d'un état-majornombreux lui venant de Berlin.
Tout commentaire serait superflu. Des faits de cette importance parlent d'eux-mémes.
Le journal anglais Army and Navy Gazette vient, du reste de consacrer un long article à cette question, et voici quelle est sa conclusion:

"In e faut pas perdre de vuele côté politique est destinée à élèver entre les races teutone et slave une barnière qui ouvre à la première une route vers l'Orient, tandis qu'elle ferme à la seconde les chemins de l'Occident.

Le ministre de la guerre a adressé aux com-

mandants de corps d'armée la circulaire suivante:

Mon cher général,
Un cettain nombred'officiers d'infanterie portent des tuniques-dolman trop courtes et trop ajustées ce qu'i dénature complètement le caractère de ce vêtement.
En appelant votre attention sur ce fait, jai l'honneur de vous prier de vouloir bien prescrire aux officiers géneraux et aux chefs decorps d'infanterie sous vos ordres de tenir strictement la main a ce que les tuniques-dolman soient exactement conformes, comme coupe et comme dimensions, au type décrit dans le Journal militaire officiel

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Election de deux juges suppléants u tribunal de commerce de Roubaix Mardi, 13 juin 1882
Le scrutin sera ouvert à 9 heures du matin, et

los à 11 heures précises. CANDIDATS :

MM. DUMORTIER-CUIGNET, fabricant; PICAVET EMILE, entrepreneur.

M. l'abbé Bulteau. — Nous avon oncé la mort de M. l'abbé Bulteau, curé de

dû, quelque temps, garder le lit. Néanmoins, en la fête de la Penteccte, malgré les craintes que son état inspirant, il avait tenu à célébrer la messe et, depuis ce jour, il s'efforçait de faire, aussi règulièrement que possible, le catéchisme. La veille de sa mort, il avait reçu la visite de son confesseur ordinaire qui lui avait donné une dernière absolution et, jeudi même, il avait pu encore célébrer le saint Sacrifice de sa paroisse.

roisse.

Comme un vaillant soldat que l'ennemi harcelle de toutes parts, M. l'abbé Bulteau est demer rè au poste dont la garde lui avait été confée et le st mort victime de son dévouement, de son zele et peut-être aussi de son amour pour la science.

ré au poste dont la garde lui avait été connée et il est mort victime de son devouement, de son zéle et peut-ètre aussi de son amour pour la science.

En effet, M. l'abbé Bulteau était un de ces hommes qui croienîne jamais avoir assezétudié ni assez appris.

Les loisirs que lui laissaient les charges de son ministère, ses nuits souvent, il les consacrait à l'étude. Aussi tenait-il sa place parmi le monde savant. Il était, en effet, membre de la commission historique du Nord, de la Société française d'Archéologie pour la conservation des monuments, de la Société d'Emulation de Cambrai, de la Société Archéologique d'Eure et Loir, de la Société historique de Tournai, etc.

M. l'abbé Bulteau est né à Dottignies (Belgique), le 29 juin 1816. Il fut ordonné prêtre à Chartres (Eure-et-Loir), le 16 mai 1840. Sa famille étant venue s'établir à Roubaix, M. l'abbé Bulteau sollicita un poste dans notre diocèse et fut nommé vicaire a Valenciennes (Notre-Dame), le 8 août 1850. Après avoir successivement occupe les cures de Bettrechies (1851) et Ferrière la-etite (1853), il fut nommé curé de Wambaix, le 6 au le 1852.

Pendri 1872.

Pendri 1872.

Pendri 1873.

Pendri 1874 de vingt ans, M. l'abbé Bulteau occupa donc le poste de Wambaix avec un zèle et une dia durc de poste de Wambaix avec un zèle et une dia durc de poste de Wambaix avec un zèle et une dia durc de sir que de mourir dans cette paroisse duri n'avait j'amais cessé d'aimer. Dieu l'a exaucé.

Les funérailles de M. l'abbé Bulteau auront lieu le lundi 12 courant, à onze heures du matin, en l'église de Wambaix : son corps sera inhumé dans le cimetière de la paroisse.

Les Matines seront chantées le dimanche 11 juin, à six heures du soir.

La Fête Dieu. — Depuis ce matin de nom-breuses bannières sont arborées aux façades des maisons des principales rues de la ville.

Un mystère.— Ce matin, le bruit se répandait avec persistance dans le quartier Ste-Elisabeth qu'un crime venait d'y être commis. La rumeur publique accusait Sophie Vanderhaege, âgée de 19 aus, née à Gand, d'avoir jeté son enfant nouveau-né dans les lieux d'aisances de sa maison. Les renseignements que nous avons recueillis sur cette affaire ne confirment pas entièrement cette version.

cette version. Confirment pas entierement cette version. Voici ce qui se serait passé: hier matin, cett e fille se serait accouchée dans les water-closets. L'enfant serait tombé dans la fosse. C'est ainsi du moins que l'événement fut aussitot raconté par la famille aux voisins. Depuis quinze jours, tout était déjà préparé pour le baptême et le parrain et la maraine étaient choisis. Le docteur Bavart, chargé de l'examen médical, n'a pu établir s'il y avait eu crime ou accident.

«Vol. — Hier après-midi, la nommée Sophie Foucard, demeurantraedes Fleurs a été arrêtée pour vol.

Postes & Télégraphes. — Un bureau télégra phique est ouvert à Wattrelos à dater de ce jour-

La comète. — Décidément, la comète existe. Tout le monde en parle, mais, jusqu'à présent, elle n'a daigné se laisser voir qu'à quelques mortels privilégiés.

Avant-hier soir vers onze heures, entre deux grains de pluie, elle a été visible pendant deux ninutes à peine, a l'horizon, a peu près dans la direction Nord-Est. Le noyau, de couleur rouge-foncé, ressemblait assez à un fanal de locomotive, vu de très-loin: la queue, perpendiculaire, est beaucoup plus longue que celle de la comète de l'année dernière et bien plus brillante.

Les quatro grévistes. — L'assaire des grévis-tes de la filature Leplat, est revenue veadredi devant le tribunal correctionnel. Elle a encore été remise a huitaine. Il y a 16jà près d'un mois que ces 4 ouvriers sont en prevention.

La circulation du Pont-de-Marcq.—Parsuite le travaux à exécuter au Pont-de-Marcq, en Ba-cul, la circulation sera interdite, a partir du 12 juin, jusqu'au 31 juillet, aux voitures. Venant de Tourcoing et Roubaix par la route lépartementale n° 22.

déparlementale n° 22.

Et à celles venant de la Belgique par Halluin, Wervicq. Linselles, Roncq. etc., Bondues, par la route Nationale, n° 17 de Lille à Menin.

Arrivées sur la place de Marcq, les voitures devront prendre la route du Risbau, paser sur le pont dit de Risbau et à 290 mètres environ de ce nont à droite, prendre le chemin pave dit « du Plonick » qui les mènera près de l'église de La Madeleine-lez-Lille, où elles rejoindront la route Nationale de Lille a Menin.

Une passerelle provisoire sera établie pour les piétons.

Incendie d'un moulin à Roncq. -- Dans la nuit du 9 au 10 juin, un incendie a consume un moulin à ble et la maison du garçon meu ier.
Ces immeubles appartenaient aux enfants
onduel-Lelong.

conduel-Lelong. Le moulin etla maison, situés au hameau des céarts, étaient inoccupés. Il y a assurance. On ignore la cause de l'incendie.

Vols au Blanc-Four.— Au hameaudu Blanc-our, 3 vols et une tentative de vol ont été commis:

1º Chez M. Edouard Vanwalleghem, cabare-tier, vol d'argent.

2º Chez M. Jules Catteau, marchand, vol

2º Chez M. Jules Catteau, marchand, voi d'effets. 3º Chez M. Hotbeer, vol de beurre dans la cave. 4º Chez M. Dutilleul marchand grainetier ten-tative de vol. M. Dutilleul ayant aperçu de la lumière et en-tendu du brui, est accouru. Les voleurs se sont esquivés sans pouvoir rien emporter.

Halluin. — Une aTaire de pêche intentée à un habitant d'Halluin, Séraphin Nollet, est venue hier devant le tribunal de Lille. Elle est assez curieuse pour être rapportée.

Le 18 mai dernicr, Séraphin se promenait avec ses enfants — cest lui oni le regorte — le

Folie. — Le 2 de ce mois, le nommé Auguste Brévost, messager, âgé de 33 ans, demeurant avec ses parents au Mont d'Halluin, a été frap-pé d'aliénation mentale et conduit dans une maison de santé.

Incendie. — La foudre a éclaté ici vendredi matin. Elle est tombée et a occasionné un com mencement d'incendie vers onze heures du ma-tin à la ferme de M. Houzet, cultivateur au « Crumesse » à Bousbecque ser La grange avait pris feu, mais, grâce aux prompts secours apportés, on est parvenu après une demi-heure de travail, a se rendre maître de l'incendie.

de l'incendie. Les pertes sont peu considérables.

LILLE

Adresse à Garibaldi. — Dans sa séance de vendredi 9 juin, le consoil municipal de Lille a voté une adresse de condoléance à la famille de Garibaldi.

Nous recevons de la commission des Hospices de Lille, la lettre suivante:

«Lille, le 10 juin 1882.

» Monsieur le Rédacteur,

»Les délibérations du Bureau de bienfaisance exigent tout particulièrement la plus grande discrétion et jamais il n'en est fait communication à la presse que par l'Administration ou avec son autorisation.

» Aussi, est ce avec une commission des Hospices de la presse de la presse

» Aussi, est-ce avec une grande surprise que j is dans votre édition de ce jour, la communica ion qui vous a été faite sur notre séance d'hie gendredi

ion qui vous a été faite sur notre seance à sevendredi.

» Je désavoue complètement ce compte-rendu en partie inexact, qui constitue une fâcheuse indiscrétion, un manquement grave à la correction administrative et aux con venances dans nos excellents rapports avec l'Administration municipale, avec laquelle nous pourrions differer au point de vue de l'administration pratique de nos dispensaires, mais qui n'en conserverait pas moins toutes nos sympathies républicaines, comme cela a été une fois de plus constaté dans notre séance d'hier. comme ceta a ete une tota de plas octores de notre séance d'hier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le vice-président,

BONNET.

On commence déjà, sur diverses places de la ville, les préparatifs des Fêtes[de Lille, qui au-ront lieu dimanche prochain, 18 juin. Sur la Grande-Place] et la place Saint-Andre, on a ap-porté les matériaux nécessaires à la construc-tion des klosques de musique. Sur la place du Marché-aux-Chevaux, le tir à l'arbalète est presqu'entièrement construit.

Samedi, à 6 heures 1/2 du soir, la conférence des avocats a donné son diner annuel, dans une des salles du *Grand Café*, rue de la Gare. Beaucoup d'entrain et d'animation ont règné pendant toute la durée du repas.

Plainte a été déposée à M. le procureur de la République, par un habitant de Fives, contre une compagnie houillière qui a une succursale à Lille.

Plainte a été déposée à la police par M. D... négociant en liqueurs, à Douai, contre le nommé Verdonck, caletier. Cé dernier aurait demandé deux livraisons de spiritueux s'élevant à la somme de 560 francs nevables par traites.

payables par traites.
Les effets furent protestés. A demande de fonds que lui fit son fournisseur, Verdonck ré-pondit par un refus de solder son compte.

La police vient de recevoir le signalement d'un individu qui, le 1" juin, a volé chez un bijoutier de Brème, cinquante pierres dont le poids varie d'un carat à un carat 314, d'une valeur totale de 25,000 marcks (31,250 rancs). Le voleur paraît âgé de 50 ans et a le typ

israélite.

Il est de taille moyenne, a les cheveux et les yeux foncés, le nez pointu, le teint brunâtre, le visage ovale. Il paraît ignorer le trançais et l'anglais. Il porte un chapeau de feutre noir et un pantalon de couleur sombre

L'enquête continue sur les faits reprochés à Dassonville, cabaretier et colleur de bière. De nouveaux méfaits sont relevés à sa charge. Plu-sieurs plaiguants ont été entendus hier par M. ileurs plaignants ont eue entenuous ince par antimon commissatre de police.
Un sieur D..., cabaretier, place Rihour, a dé-laré que depuis 1876, il a constaté que près de cinq à six cents litres de liqueurs ont disparus.

cinq à six cents litres de liqueurs ont disparus.

La dame Juliette Couture, âgée de 32 ans, fleuriste, en passant rue des Dragons, regardait le magnifique assortiment d'oiseaux, qui voitigent à la vitrine de la pharmacie Deroo, quand elle sentit une main qui s'elloricait de penêtrer dans sa poche. Se retournant aussitol, la dame Couture appliqua un vigoureux souffeit, au jeune gamin qui se permettait cette inspection.

La pauvre femme s'aperqui que son portemonnale avait disparu.

Se mettre à la poursuite du jeune voleur, fut l'alfaire d'un instant. Le précoce voleur fut arrêté boulevar Louis XIV.

Conduit au poste de police du troislème arrondissement, il déclare se nommer Gustave Vaast, âgé de 15 ans, rattacheur. Il fit des aveux complets et a été mis dans la soirée à la disposition du Parquet.

Encore un vol au tiroir. Hier matin, on a mis en état d'arrestation le nommé Charles Graver, 15 ans, rattacheur, qui tyait dérobé la sébille, contenant l'argent d'un épicier de la rue de Wazemmes.

A propos d'hydrophobie. — Le garde d'Ilel emmes a tué à coup de bâton deux chiens aydrophobes; espérons que l'on récompensers et honorable fonctionnaire comme il le mé-tic de la comme d

rie. Allie, les chiens, toujours de plus en plus nombreux continuent à circuler librement en dépit des risquesqu'il font courir à tout le monde; la mort de cette malheureuse jeune fille de la rue de Gand aurait cependant dù engager nos édiles à prendre des mesures radicales; le col·lier que l'on exige au cou du chien, ne le met pas dans l'impuissance de mordre.

Faudra-t-il attendre qu'un membre de l'administration municipale soit mordu, pour que celle-ci songe enfin a prendre ces mesures.

Un rêve évanoui. — M. Ferry, futur directeur du Théatre Lyrique de l'aris, avait promi à notre con cloven Caston de Try, de monte con control de Try, de monte con control de Try, de monte de Caston de Try, de monte l'avait de l'aris de l'aris, avait promi de l'aris

Accident de voiture.—Le jeune Maurice Du-mortier, passant hier, en revenant de l'école, dans la rue Vantroyen, au faubourg Saint-Mau-rice, fut renversé par la voiture du sieur Du-thoit, boulanger, I. rue de Fives-Lille.L'enfant, qui n'est âgé que de 4 ans, a une contusion au pied gauche. Après avoir reçu les soins du doc-teur Bécour, il a pu être reconduit au domicile de ses parents, rue de Dunkerque, 19.

Un coup manqué. — Quatre jeunes gamins de 8, 10, 11 ct 13 ans s'étaient concertés ensem-ble hier soir pour enlever le portemonnaie d'une jeune ouvrière qui examinait des oiseaux à l'éta age de M. Deroo, rue de Paris. Le coup n'a pas réussi et on a pu les arrêter au moment où ils prenaient la fuite avec leur larcin. Le plus âgé, Vasse Gustahe, ratacheur de filature, a été seul mainteau en état d'arrestation.

Incendie. — Samedi matin, à une heure et demie, un incendie a éclaté dans un moulin a vent en bois, situé en face de l'estaminet du Repos, appartenant aux enfants Delobel. Le feu s'est communiqué à la petite maison du gardemoulin, non habitée.

Depuis huit mois le moulin chômait, faute de locataire.

Le moulin est complètement brûlé et de la maison il ne reste plus que les quatre murs.

Les dégâts sont évalués à quatre mille francs. Il y a assurance à une Compagnie de Bruzelles.

Une récompense refusé. - Nous recevons a lettre su ivante :

« Lille, le 10 juin, 1882.
» Monsieur le Rédacteur,
» J'ai l'honneur de vous prier de porter à la connaissance de vos lecteurs par la voie de votre estimable journal, que je viens de refuser la récompense dérisoire qui m'a été accordée par le Jury de l'Exposition d'Art Industriel.
» Veuillez agreer, Monsieur le Rédacteur, mes remerclements avec mes respectueures salutaremerciements avec mes respectueuses salua-

» H. LAFFEZ. »

Le mystère de Lesquin. — Mardi dernier, un cabaretter de Lesquin trouvait dans les champs, près de l'endroit connu sous le nom « Moulin de Lesquin » deux musettes (sacs de toiles que les soldats portent en sautoir) dans lesquelles étaient enformées deux chemises, des cravates bleues d'ordonnance, des chaus-settes, etc.

Le cabarctier se contenta de faire me déclaration à la mairie, et l'affaire en resta là. Sur ces entrefaites, et vendredi matin, M. Jacques Marchand, cultivateur, en se rendant à son moulin situé non loin de l'église de Lesquintouva sur le bord d'un ancien puits à charbos abandonné deux sabres-baionnettes. des effets d'uniforme du 3º genie, lequel est actuellement en garnison à Arras.

Les numéros matricules, très effacés, étaient devenus illieibles. Enfin, posé sur les effets, se lisait le billet suivant: « Priere de renvoyer les effets et les sabres à M. le colonel du 3º génie.»

effets et les sabres à M. le colonel du 3° génie.»
M. Jacques Marchand, croyant à un double suicide, appela immédiatement un de ses ouvriers qui deacendit dans le puits; mais les recherches demeurèrent infructueuses. D'autres investigations, faites sur les territoires de Ronchin et de Faches-Thumesnil, restèrent également sans succès; aucun cadavre ne fut découvert.
On en concluit, non sans vraisemblance, que les soldats en question ne seraient autres que des désorteurs.
Les effets, sabres, etc.. ont été déposés à la mairie de Lesquin :ils ont du être expédiés samedi matin au dépôt du 3° génie.

Les Rantzau, pièce nouvelle de M. Erckmann Chatrian, seront joués au Grand-Théûtre de Lille, les 20 et 21 juin.

La Société contre l'abus du tabac met au con-cours, pour 1882, des prix variant de 100 à 300 francs. Elle décernera en outre des médailes, des diplômes et des livres dans la section des mérites divers. — Le programme détaillé du concours sera adressé gratuitement aux per-sonnes qui en feront la demande, au siège de la Société, 38, rue Jacob, Paris.

Ecolepolytechnique.—Concours d'admission à tass2.— Les candidats pour l'admission à Ecole polytechnique sont informes que les compositions auront lieu les 21, 22 et 23 juin, lans les villes cl-après désignées.

Douai (où se rendra un candidat du Pas-de

Talais.
Lille.
Ordre des compositions:
Ordre des compositions:
Ordre des compositions:
Ordre des composition de mathématiques, de sept heures du matin à onze heures.

20 juin. - Je séance: Composition française.
de sept heures du matin à onze heures.

de séque leures du matin à onze heures.

de séque ca cinq heures.

de séque ca cinq heures.

23 juin. - Se séance: Epure de géométrie descriptive, de sept heures du matin à onze heures.

RÉGION DU NORD

Nous recevons d'Arras la dépêche suivante : « Arras, 10 juin, 12 h. 40. « MgT Lequette a passé une nuit assez bonne l'état général du vénérable prélat est sensible-nent meilleur qu'hier.»

Arras. — Vendredi après-midi, un accident est arrivé aux travaux de construction de l'école normale, rue St-Nicaise. Un apprent maçon âgé de 14 ans, est tombé sur le soi de la hauteur du deuxième étage.

Le pauvre enfant est dans un état alarmant i a une grave blessure à la tête. Un médecin appelé à la hâte lui a donné les premiers soins, puis il a eté transporté à son domicile, sis a Marœuil.

Marcuil.

Aire. — Samedi dernier, vers 10 heures 1;2 du matin, plusieurs déchargeurs travaillaient à un bat-au de charbon, qui stationnait au bassin d'Aire. I, 'lun d'eux, Favier Alexandre, remarqua dans la Lvs le corps d'un nové que la putréfaction faisait remonter au-dessus de l'eau. Avec l'aide de ses camarades il le retira et le déposa sur la rive où le mort fut reconnu aussitot : c'était le nommé V... qui depuis huit jours avait disparu du hameau de Missipi où il habitait avec sa mère et son frère.

Avant de les quilter, il avait tenu des propos qui ne laissaient pas de doute sur sa fatale résolution et la mort était évidemment le résultat d'un suicide.

Anzin. — Un enfant de neuf mois appartenant aux époux l'étremieux, logeurs est tombé dans un citaddron d'eau bouillan et a recu des brôlures si graves qu'il en est mort le lendemain.

Bourghelles. — Hier au tribunal de Lille un

demain.

Bourghelles. — Hier au tribunal de Lille, un brave habitant de Bourghelles a payé un peu cher sa victoire sur un innocent lapin.

Entendons-nous, c'est d'une embuscade contre un lapin, d'un laret en laiton, d'un cetter, comme disent les braconniers qu'il s'agit ici et l'inculpé, dyrnaque Châtelet, a juré ses grands bieux que c'était la première fois qu'il braconnait. Il a juré aussi, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus, quand il s'est entendu condamner à 50 fr. d'amende et aux frais.

C'est cher pour un lapin qu'on n'a mème pas emporté.

Boulogne-sur-Mer. - Tombée dans le port.

Boulogne-sur-Mer. — Tombie dans le port.—
Une petite fille de 3 ans. nommée Borager Marie, se trouvant avec ses parents, à bord de la drageuse Boulogne, est tombée dans le port avanthier soir vers sept heures.

MM. Leperque Louis, préposé des douanes, Fontaine Louis et Marin, qui se trouvaient près du lieu de l'accident, se sont jetés au secours de l'enfant, et ont été assez heureux pour la ramener saine et sauve.

Calais, — La session du 2º trimestre 188º de la cour d'assises du Pas-de-Calais, sera longue et laborleuse : là affaires seront soumises au jury, du lundi 12 au mercreft 21 juin. — Contrairement aux sessions précédentes, nous ne remarquons au tableau que deux affaires de mœurs: par contre, hous y vovons figurer un parrieide, plusieus meurires et deux incendies. — Trois princes seront entirement consacrées à l'affaire de M Boulanger, le notaire de Fruges.

Catenières. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Tabbé Vassart curé de Cattenières, qui a succombé à l'age de 75 ans. M. l'abbé Vassart curé de Cattenières, qui a succombé à l'age de 75 ans. M. l'abbé Vassart tatit un savant modeste qui consacrait à l'étude de l'astronomie les rares instants de l'étude de l'astronomie les rares instants de loisir, que lui laissaient son saint-ministère.

ministère.

Hondschoote. — Cette ville organise, pour le
18 juin, un Festival de musiques et une Fète de
pompiers, qui promettent d'etre splendides. Déla
une bonne vingtaine de societés ont répondu à
l'appel. Les préparatifs de la Fète sont conduits
rondement par M. Eugène De Bil, un organisateur infatiguable et de grand mérite.

Giorgi, agé de cinquante deux ans s'est pendur dans la nuit de jeudi à vendredi, dans la cour de la maison du sieur Laplanche, menuisier au Ques oy. Solesmes. — Une somme de quatre cents fr. a été derobée à M¹⁰ R.... rentière a Saint-Python. La servante, arrêtée, a avoué être l'auteur de se larcin.

ze iarcin. Saint-Omer. — Les fèles de Saint-Omer. ero nettent d'être brillanies. Entre autres réjouis-sances publiques, il y aura le d'manche II juin e départ d'un ballon monstre vers 6 heures. Thun.— Il y a quelques jours, un incendie a létruit la maison de M. Robert, maire. Pertes, 1000 fr. Pas d'assurance. Cet incendie est attri ué à la maiveillance.

bué à la malveillance.

Valenciennes. — L'orage de jeudi ne s'est fait guère sentir à Valenciennes, mais il a causé des ravages dans nos envirors.

A la Sentinelle, un enfant de treize ans, qui se trouvait sur la route, non loin de deux arbres, a été. ué par la foudre.

— La police a arrêté, avant-hier, deux jeunes malfanteurs. Auguste J... et Victor L... qui venaient de détacher des garnitures de cuivre aux canons actuellement sur les remparts, derrière la place Verte.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 10 juin

Rebellion. - Outrages et ivresse.

C'est le dernier délit qui devrait se trouver nscrit le premier au rôle de cette aftaire, car, len évidemment, le prévenu D.., qui vient s'as-eoir devant le tribunal en ce moment, ne se se-

rait pas mis dans le mauvaiscas où il se trouve, s'il n'avait laissé, le 15 mai dernier, sa raison et sa moderation au fond des pombreux verres, grands et petits, absorbés sur le chemin de la gare de Roubaix.

D... est un affuteur de scies. Il a 48 ans et il est père de 6 enfants, il habite Lille et va plusieurs fois par semaine à Roubaix pour son travail.

vail.

Donc, le 15 mai, il arrivait à la gare de cette ville, sa pipe allumée et... le plumet quelque peu allumé aussi, un employé lui fit remarquer qu'on ne pouvait fumer dans les sailes d'attente. L'homme au plumet l'envoya... promener. L'agent alla en effet conter la chose à un gen-

Celui-ci rappela à notre homme les termes du églement, affiché du reste dans sa salle. - Connais-tu la 13e leçons, gendarme mon ami, riposte l'autre en prenant une attitude de

maître d'armes?

Le représentant de l'autorité se contenta pour toute réponse, de verbaliser contre l'homme, sa pipe et sa 13e leçon.

Aujourd'hui l'inculpé est tout penaud. Il s'excuse et ne se souvient de rien. Il n'est pas difficile à M. Théveain, son défenseur, vu surtout les bons antécédents du client, d'obtenir lejminimum de la peine, c'est-à-dire, 6 jours desprison, 16 francs d'amende et 5 francs pour l'ivresse.

Bris de clôture etc.

Cette aventure reprochée au belge, Ferdinand Statbaeder, est aussi conpliquée de rebellion de coups etc... d'ivresse.

Statbaeder confie à M. le président qu'il vient peine d'arriver de son pays dans les para-es de la rue d'Iéna avec la ferme intention de fixer.
Vous prenez le mauvais moyen, lui est-it

repondu. En effet notre belge, avant de fixer ici ses pénates, devra d'abord solder un mois de prison et o fr. d'amende, après quoi il pourra retour-ner d'où il est venu.

Mème délit. - Mème cause. Même delit. — Meme cause.

Ferdinand Dugoulet, de Roubaix, à 61 ans. Il n'en est pas plus sage après boire, au contraire. C'est ainsi que, trouvé ivre, la nuit, sur le quai de Wattrelos par l'agent Pluchart, il ja traité celui-ci de tous fes noms du vocabulaire des ivrognes, et cela, parce que, dans son propre intérêt, l'agent voulait le conduire au poste.

6 jours de prison et 5 fr. d'amende.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHRONIQUE DU SPORT LES RÉGATES

Le programme des fêtes de Lille, élaboré par fadministration municipale, comprend des ré-gates internationales, qui auront lieu le 30 uillet.

puillet.

L'organisation de cette partie de la fête a été confiée à nos sociétés nautiques.

Ces sociétés, au nombre de trois, le Rowting Club, le Sport Nautique et le Sporting Club, cette dernière de création récente, se sont réunies, il y a quelques jours, pour arrêter definitivement le programme des courses.

Voic ce qui a été décidé.

10 course. — Báteaux de promenade.
2º Course. — 2 avirons Juniors concours franazis. — Il ne faut pas s'étonier que nos commissaires aient jugé bon d'exclure de cette
course les champions étrangers. Cette mesurn'est qu'une réciprocité à l'égard de nos voisins
es Beiges, qui nous excluent toujours des courest de Juniors.
3º Course. — 2 avirons Seniors (international)

es de Juniors. 3º Course. — 2 avirons Seniors (international). 4º Course. — Périssoires. (Assis). 5º Course. — 4 avirons Juniors (coureurs fran-

çais.
6 Course. — Skiffs. — Un rameur.
7 Course. — 4 avirons Seniors.
8 Course. — Course en cuvelles, réservée aux amateurs.

Cette dernière épreuve ne sera pas la moin interessante de la journée, je vous le garantis. Ce genra de course est tout à fait en honneur aupres de nos voisins d'Outre-Manche. Nous avons l'intime conviction que cette importation anglaise obtiendra un vit succès d'hilarité, même aupres de nos plus farouches protectionnistes. La valeur des prix à attribueraux vaidqueurs s'élève à 1,500 francs, outre 20 médailes d'or, Niest ce pas plus qu'il n'en faut pour attirer dans nos eaux les meilleures équipes de la règion du Nord.

tude, entre la Porte d'Eau et le pont de Canteleu.

La commisssion a pris l'initiative d'une excellente innovation, qui sera vivement appréciée
des gens qui aiment peu à marcher.
Une porte d'entrée sera ménagée près du
pont de Canteleu en face de l'arrêt des trainways: De cette façon, les spectateurs pourront
se faire véhiculer jusqu'à l'entrée même de l'enceinte.
Que le ciel se montre clément et cette fête
nautique sera des plus brillantes!
Nous savons que de nombreuses sociétés se
disposent à y prendre part et que la lutte sera
tres-vive.
Ne quittons pas nos canotiers sans leur souhaiter bonne chance aux régates d'Amiens. Ces
Régates out lieu dimanche prochain 18 juin
Plusieurs équipes lilloises doivent s'y rendre.

Hip! Hip! Hurral!

CONVOIS FUNEBRES ET OBITS

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 12 juin 1882, 9 heures 112, pour le renor des ârres de la Mancieur leur infatiguable et de grand mente. Le Quesnoy. — Un ouvrier maçon, sans tra-trail et sans moyens d'existence, le nomme Louis que de dix-sept ans. — Les pe par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invi sont priées de considérer le présent avis com tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille Plan-quart-Pennel, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François-Joseph Planquart, décèdé à Poubaix, la 0 juin 1882, dans sa 44 auple, sont 112, et aux Convoi et Service Solennels. ieu le lundi 12, à 9 heures 1/2 en l'eglise Sair Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le samed 10. à 6 heures 1/1. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 19.

moriuaire, rue Peliart, 19.
Un Obit Solenne, Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 12 juin 1882, à 9 heures 12, pour le repos de l'ame de Monsteur Louis-Joseph Prouvost, époux de Dame Victoiro Masqueller, décédé à Roubaix, le 2 mai 1881, à l'âgre de 31 ans.—Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 12 juin 1882, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Alphonso Vanhoorde,époux de Dame Marie Debeer, lécédé à Roubaix, le 29 avril 1882, à l'age de 41 an et neuf mois. - Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré Maître-Autel de l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix